



Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de Montaigu-Vendée

## **MERCI, VOTRE CONFIANCE M'OBLIGE**

Je veux d'abord vous remercier de votre présence nombreuse en ce premier conseil municipal de l'histoire de notre nouvelle commune mais surtout vous adresser ma gratitude pour cette élection comme Maire.

Elle signifie pour moi, plus qu'un aboutissement, une exigence. Votre confiance largement exprimée ce soir m'encourage à poursuivre notre action publique avec le même engagement.

Le mandat que vous me donnez ce soir a un sens, celui du devoir de servir. Ce mandat n'est pas une récompense mais une confiance que vous me faites pour avancer. Il est tourné vers l'avenir, vers l'intérêt général et vers la construction collective.

Je ferai tout, avec les collègues maires qui m'entourent, pour être digne de la confiance que vous me témoignez en continuant de toujours rechercher les initiatives de fond, les projets de long terme, les actions qui ont du sens, plutôt que les coups médiatiques et les petites phrases qui marquent mais ne changent pas la vie des gens.

Bien sûr, cette méthode d'action publique est exigeante et je sais que je le suis aussi avec les élus et les collaborateurs qui m'entourent. Mais je sais qu'elle est la condition de la durabilité de nos décisions.

## **JE NE ME REPRÉSENTERAI PAS**

Vous le savez, je l'ai dit il y a plus d'un mois, par souci de transparence et d'honnêteté, ce mandat de Maire de Montaigu Vendée prendra fin en mars prochain et je ne solliciterai pas son renouvellement.

Je souhaite bien sûr poursuivre mon engagement public à Montaigu-Vendée et au sein de la communauté de communes mais comme je l'ai expliqué en fin d'année dernière, à projet nouveau, visage nouveau. Ce choix n'a pas été simple à faire car le mandat de Maire est véritablement un sacerdoce quotidien riche de rencontres, de choix heureux et douloureux, de projets concrets et visibles.

Lui seul permet à un élu d'être en prise directe avec ce que les habitants vivent, ce qu'ils ressentent et ce qu'ils n'expriment pas dans les cadres institutionnels. En tant qu'élus municipaux, vous connaissez la nature du lien dont je parle et les maires qui m'entourent, d'autant plus.

En 2020, les habitants de Montaigu Vendée auront à élire un nouveau maire et avec mes 4 collègues, responsables et soucieux de la continuité de l'action publique, nous avons préféré jouer cartes sur table en annonçant notre vision des choses il y a un mois.

J'ai de l'énergie pour réussir cette année cruciale préparée de longue date...



## **MERCI AUX ELUS ET AUX AGENTS**

En 2017, le 3 février, nos 5 conseils municipaux ont décidé d'unir nos 5 communes autour d'un projet historique et fondateur.

Je veux en cet instant vous rendre hommage car vous avez su, non sans doute, non sans réticences parfois, mettre le projet de long terme avant votre intérêt immédiat d' élu local. C'est la grandeur du mandat électif que prendre de la hauteur et c'est ce que le vote du 3 février 2017 a révélé.

Car j'en suis persuadé, la commune nouvelle, ici et de la façon dont nous la construisons, est une excellente chose. Mais je le sais aussi, ce sont les élus locaux que nous sommes qui y avaient le moins d'intérêt. Ce 3 février 2017, nous avons décidé de créer les conditions d'une nouvelle ambition collective et future. Nous n'avons pas pensé à nous, nous avons pensé à l'intérêt général. Vous me permettrez tout particulièrement de saluer mes collègues maires, Florent, Michaël, Eric et Daniel qui sont les exemples de cette abnégation et de ce désintéressement.

Je veux aussi remercier très chaleureusement les agents municipaux de nos 5 communes. Eux aussi, depuis l'été 2015, depuis que nous avons commencé la réflexion, sont entrés dans une démarche vertueuse de construction d'un esprit commun. Ils ont su déjà poser les bases d'un travail partagé et même anticiper des collaborations. J'ai conscience que le changement véhicule aussi des inquiétudes mais je les remercie d'avoir voulu voir le bon côté des choses, l'optimisme. Leur enthousiasme et leur engagement ont été ressentis par nous tous comme une validation de notre décision et un encouragement à faire Montaigu-Vendée.

Depuis quelques jours et pendant encore quelques mois, nos agents changent de lieu de travail et parfois de mission. Eux non plus, dans l'immédiat n'avaient pas à y gagner. Pourtant là aussi, l'intérêt général a primé.

## **DES FONDATIONS HISTORIQUES**

Cette commune nouvelle ne s'est pas construite comme tant d'autres, sur l'unique perspective des chiffres ou des hypothétiques subventions venues d'ailleurs.

Elle n'est pas défensive, elle ne s'est pas faite en réaction à un événement extérieur.

Au contraire, elle s'est élevée sur des fondations solides, la conscience ancienne d'un bassin de vie partagé et d'une géographie singulière.

A partir de la fin des années 60, le modèle qui a ici été choisi a été celui du partage de la croissance économique. Très tôt, en 1969, cette volonté donne naissance au district de Montaigu et donne une forme juridique à une collaboration des communes avec et autour de Montaigu qui deviendra Terres de Montaigu.

N'oublions pas ce que nous devons toutes et tous à ces choix originaux et audacieux de l'époque. Ils nous font vivre aujourd'hui encore.



50 ans après, nous sommes réunis autour d'une table avec les mêmes acteurs communaux pour aller plus loin. Il est évident que le moment que nous vivons est historique et que dans 50 ans, il sera salué comme un acte fondateur de la nouvelle ambition du territoire, j'en suis convaincu.

## **2 PILIERS : AMBITION ET PROXIMITÉ**

Dans cet état d'esprit et avec enthousiasme, notre mission en 2019, sera donc de mettre Montaigu-Vendée sur de bons rails et faire en sorte qu'elle s'intègre bien dans et au service de Terres de Montaigu, notre future communauté d'agglomération. Ce sera mon moteur et mon engagement.

Car c'est une des raisons pour lesquelles nous avons décidé la commune nouvelle : former à court terme un ensemble intercommunal de plus de 50 000 habitants avec en son centre une commune de plus de 15 000 et ainsi être en mesure de créer une communauté d'agglomération. Il ne s'agit pas d'un objectif institutionnel, il s'agit d'être en capacité d'exercer efficacement de nouvelles compétences notamment en matière de mobilité et de logement.

Ces enjeux sont primordiaux et méritent que nous nous organisions pour apporter la meilleure réponse.

Nous serons demain mieux armés pour cela car nous deviendrons, petit à petit visibles, identifiés. Cette visibilité sera profitable à moyen terme à toute la communauté de communes et pas seulement à Montaigu Vendée. Elle permettra j'en suis convaincu de porter de nouvelles ambitions, de nouveaux équipements, de nouveaux services qui sans la commune nouvelle n'auraient pas été possibles.

Mais je n'oublie pas que cette commune nouvelle qui s'élève aujourd'hui au rang de ville a été décidée, pensée, configurée avec l'impérieuse exigence de la proximité. Ce mot de « proximité » ne veut en lui-même rien dire. On y met beaucoup de choses contradictoires mais il se définit mieux quand on l'illustre.

Notre charte de gouvernance, ses principes fondateurs et les décisions que nous avons prises ces derniers mois, témoignent bien mieux de la proximité que nous entendons conserver que tous les mots et toutes les intentions.

Nous avons décidé de garder des communes déléguées, conserver des conseils délégués, des mairies déléguées, de répartir les services dans nos locaux communaux existants, de conserver le lien associatif dans la commune déléguée, de maintenir les CCAS actuels sous forme de commissions sociales communales, d'attribuer des enveloppes financières locales pour les menues dépenses, de faire arbitrer les élus communaux sur les subventions municipales, de laisser aux communes déléguées les jumelages, les labels, les conseils des enfants et tous les autres groupes de bénévoles qui font aussi le lien social, d'organiser nos vœux et nos réunions publiques communales....

Et pour la transition de 2019, nous avons décidé de conserver une gouvernance de proximité quasi intacte avec des adjoints dans chaque commune qui s'impliqueront avec autant de passion dans les dossiers et nous avons fait le choix jusqu'en mars 2020 de continuer la parution de nos 5 bulletins municipaux. Nous nous sommes enfin engagés à respecter tous les engagements pris en 2014 par les équipes municipales et en 2019, cela représentera probablement près de 9 millions d'euros d'investissement.

En 2019, je m'engage à être garant de ces 2 exigences, l'ambition et la proximité, de n'en favoriser aucune, de n'en oublier aucune.



## UNE GOUVERNANCE TRANSITOIRE

Le travail fait pendant 43 mois, depuis juillet 2015 a été colossal. Vous avez sur les tables le deuxième tome de ces travaux. J'ai souhaité refaire cet exercice de transparence pour que toutes et tous ayez une vision et une connaissance complète de vos contributions à ce projet.

Car nous l'avons bâti à 124 et nous allons continuer à le travailler et à le peaufiner ensemble. Ne nous voilons pas la face, soyons réalistes mais sereins. Une gouvernance à 124 est fastidieuse voire impossible. Cette enceinte de décision ne ressemblera certainement pas à ce que vous avez connu de vos conseils municipaux, non pas parce que c'est le conseil municipal de Montaigu-Vendée, mais seulement parce que nous sommes très nombreux.

Pour autant, le conseil municipal de Montaigu-Vendée est le lieu de la décision. C'est là que chaque vote compte. C'est donc désormais aussi le lieu de l'engagement de chacun.

Lors du prochain conseil municipal le 31 janvier, nous créerons 7 commissions de travail qui ne traiteront que des sujets nouveaux et des questions relatives à l'harmonisation des politiques publiques quand elle est nécessaire, obligatoire ou souhaitable. Pour chacune d'elle, je proposerai aux élus minoritaires d'y avoir un siège.

Au sein de vos communes déléguées, dans les conseils ou les bureaux, votre place et votre rôle sont préservés. C'est à ce niveau de proximité que les questions touchant à la vie locale seront abordées et je vous invite à continuer comme aujourd'hui à saisir votre Maire délégué de toutes ces questions.

A ce propos et pour que les communes déléguées vivent et s'organisent comme elles l'entendent, je démissionnerai très vite de mon poste de maire délégué de Montaigu que la loi me confère automatiquement. Cette démission prendra effet le 31 janvier, date à laquelle nous élirons ici un nouveau maire délégué de Montaigu. Je remercie Philippe Sablureau d'avoir accepté d'être le candidat soutenu par la majorité.

Je sais très bien que cette année 2019 à la gouvernance si particulière sera difficile. Et je suis lucide sur le fait que certains d'entre vous ne s'y retrouveront pas tout à fait. Je vous le disais en début de propos, la grandeur du choix de 2017, c'est qu'il ne s'est pas fait pour les élus.

Pendant cette période de transition, votre Maire délégué a un rôle majeur, celui d'entretenir un double lien, le lien avec les habitants et aussi le lien entre les élus. C'est à lui que vous continuerez de vous adresser.

Ce projet n'est pas un projet de court terme. La commune nouvelle est la forme la plus adaptée pour mettre en œuvre à moyen et long terme une nouvelle ambition territoriale, une ambition de projet et de proximité. En fait, Montaigu Vendée est depuis longtemps une réalité. A nous d'en faire une évidence.